



## Compte rendu du 1<sup>er</sup> Conseil du Territoire PACA le 16 Octobre 2020

**Présents** : Jean Luc Baudet, Pascal Bouchet, Armand Griffon, Pierre Solère pour la Ligue  
Gil Erario pour le 04  
Gérard Pottier pour le 05  
Marie Laure Lehurey Fénasse pour le 06  
Krikor Bozouklian pour le 13  
Martine Perlin pour le 83  
Patrice Brisco pour le 84

**Invités** : Patrick Fénasse pour le 06 et Philippe Boulen pour la COC

**Excusés** : Perrine Paul, Claire Brunet et Christian Gravier.

### I/ Installation du Conseil du territoire :

Jean Luc présente la composition du nouveau Conseil. La représentation de chaque structure sera assurée :

- Par le Président pour chaque Comité
- Par 4 personnes de la Ligue.

Chaque structure pourra s'adjoindre un invité supplémentaire qui sera pris en charge par sa structure lors des Conseils en présentiel.

Perrine et Pierre sont mandatés par le Bureau Directeur de la Ligue pour préparer ces Conseils en lien avec les Présidents des Comités et les Présidents des Commissions Territoriales. Jean Luc précise que Perrine et Pierre seront proposés pour être nos candidats au C.A de la FFHB et assureront la représentation du Territoire PACA dans les instances FFHB (C.A et Conseil des Territoires FFHB).

En fonction des Ordres du jour un ou des Présidents de Commissions Territoriales ainsi qu'une ou des personnes ressources pourront être invités et prises en charge par la Ligue si le Conseil se tient en présentiel.

Jean Luc rappelle que le Conseil du Territoire est décisionnel pour le projet Territorial et le Pacte de développement sans voix prépondérante d'une des structures. Le consensus est toujours recherché dans l'intérêt général.

Un calendrier est proposé pour les 3 prochains mois :

- Visio le vendredi soir tous les 15 jours à compter du 16/10/20 compte tenu de la situation COVID et des adaptations nécessaires.
- Un conseil en présentiel le 12/12/2020 dans les nouveaux locaux d'Aix en Provence.  
Se posera la représentation de la Ligue le 12/12/20 au séminaire des Ligues organisé par le CROS mais une personne sera mandatée si ce séminaire est maintenu.  
Pour ce calendrier toute adaptation sera prévue si nécessaire.

## **II/ Représentation des Comités dans les Commissions Territoriales**

La représentation de chaque Comité par un élu est demandée pour l'ensemble des Commissions.

L'adjonction d'un salarié est souhaitable dans certaine commission, notamment le développement, en lien avec le Président de la Commission.

## **III/ AG de Pau**

Les conditions du maintien ou pas de cette AG en présentiel sont encore incertaines vu l'évolution sanitaire sur la France. Ne pas précipiter la décision et on ne confirme rien pour l'instant. Armand est mandaté pour centraliser le déplacement « collectif » s'il est confirmé.

## **IV/ Problématique particulière COC**

Face à la complexité des situations locales ; gymnases disponibles tout ou partie ou pas, cas de covid ou pas, couvre feux ou pas, les différents secteurs de la PACA, mais aussi des Territoires voisins ne sont pas tous logés à la même enseigne :

Cela crée de grandes difficultés pour la gestion des rencontres.

La réactivité des clubs n'est pas toujours suffisante pour permettre les adaptations nécessaires. Ne pas oublier que les arbitres doivent être prévenus dans des délais assez courts.

Toutefois la COC préconise d'implanter les rencontres adultes à 17h00 ou 18h00 s'il n'y a pas de jeunes sur ces créneaux et le dimanche en journée ou fin d'après-midi. Compte tenu des reports enregistrés la COC n'exclut pas de devoir implanter des rencontres pendant les vacances scolaires le 27/12/20 notamment. Tout faire pour conserver les entraînements des jeunes en fin d'après-midi ou début de soirée afin de préserver l'avenir de notre Handball. L'équipe COC suit de près toutes les contraintes et travaille bien. Le 84 a créé des « journées événementielles » sur les dates prévues aux calendriers des jeunes pour permettre aux équipes incomplètes ou aux non licenciés de jouer en plateaux tout en étant assurés.

Pour le championnat particulier des U19 une deuxième phase « Inter Comités » sera bien proposée entre la poule du 83 et celle du « 13/84, mais le 13 souhaite que les clubs du 83 confirment leurs engagements à cette 2<sup>ème</sup> phase quelles que soient les distances à parcourir.

Pour la Coupe de France possibilité de se désister sans frais pour les clubs. Toutes les demandes, comme pour les championnats nationaux sont validées par la COC Nationale quand elles respectent les procédures. Il faut être patient et continuer sur les formules proposées en s'adaptant au mieux.

## **V/ Evolution des licenciés**

La situation n'est pas aussi mauvaise. A date

- Globalement sur la PACA : - 20% environ \*(Voir annexe au bas du CR)
- Pour le 04 : 336 pour 391 en 19/20 soit – 14,07%
- Pour le 05 : 443 pour 535 en 19/20 soit -17.20%
- Pour le 06 : 3098 pour 3910 en 19/20 soit -20.77%
- Pour le 13 : 6918 pour 8847 en 19/20 soit -21.8\_%
- Pour le 83 : 3430 pour 4140 en 19/20 soit -17.15%
- Pour le 84 : 2134 pour 2493 en 19/20 soit -18.12%

Le 05 signale qu'il existe un décalage entre les mises à jour « club » et Comité. Début de mois pour les clubs, jour le jour pour les Comités. A vérifier le pourquoi. ?

### VII/ Représentants des Comités au C.A de la Ligue

Lors du vote du collège des représentants des Comités, la parité a été obtenue. Mais il apparait qu'un certain nombre d'élus des deux sexes ne souhaitent pas siéger au sein du Conseil d'Administration de la ligue. En effet, ceux-ci s'étaient plutôt présentés comme des suppléants. Ces démissions pourraient nous faire sortir de la parité. Nous allons chercher une solution pour la saison en cours.

Le mode d'élection prévu dans nos statuts est en débat. Une nécessité de modifier la règle à la prochaine AG s'impose à nous.

### **Annexe licenciés Ligue à date**

	Baby	Blanche Dir.	Blanche J.+16 ans	Dirigeant	HandEns	Handfit	Joueur - 12	Joueur + 16	J.12/16 ans	Joueur Ind.	Loisir	Total
18/10/2020	532	123	7	2078	54	75	5573	4774	6206	6	936	20364
18/10/2020	391	116	7	1742	19	66	4034	4365	4939	3	558	16240
Ecart	-141	-7	0	-336	-35	-9	-1539	-409	-1263	-3	-378	-4124
Ecart en %	-26,50%	-5,69%	0,00%	-16,17%	-64,81%	-12,00%	-27,62%	-8,57%	-20,35%	-50,00%	-40,38%	-20,25%

### VII/ Renseignements des clubs dans Gesthand

Le secrétaire Général de la Ligue a demandé au Président de la Commission des Statuts et Règlements de vérifier si les clubs avaient mis à jour les nouveaux C.A, Bureau Directeur dans Gesthand. Au premier constat de nombreuses mises à jour manquent. Clubs à contacter pour actualisation.

45, rue Emilian Gautier - 13290 Aix-en-Provence  
T. +33 (4) 91 23 04 04 - F. +33 (4) 91 23 04 09 - 6300000 @ffhandball.net - [www.hand-pac.a.fr](http://www.hand-pac.a.fr)  
Association loi 1901 - W Siret: 317 101 277 00034 / W APE: 93192